

Marie France BEURTON
« Les Fougerets »
56430 BRIGNAC

Objet : réponse « avis d'enquête publique **PARC EOLIEN DES LANDES DE JUGEVENT** »

Transmis à MAIRIE DE BRIGNAC par mail : mairie.brignac@wanadoo.fr

A l'attention de : Monsieur Alain GUYON en sa qualité de commissaire-enquêteur.

Je viens de recevoir une enquête publique concernant un parc éolien sur la commune de Brignac.

Je suis très étonnée que le Directeur de la Société du Parc éolien des Landes de Jugevent ose soumettre à la population un projet dont le Conseil Municipal de Brignac a voté NON ! Que fait-on de la démocratie !!!

Pourquoi un organisme décide de passer outre la décision collective au profit de je ne sais quelle institution qui se targue de la protection de l'environnement, ce dont je doute.

De plus, la Municipalité avait pris une délibération pour la mise en place de deux éoliennes et maintenant on nous en impose CINQ.

Au nom de quoi les habitants devraient subir les désidératas de quelques personnes, qui pour leur égo personnel, veulent implanter des éoliennes (à qui profite cette décision ?)

Pour conclure, le respect de la démocratie est essentiel, le Conseil Municipal a statué pour un NON, alors, Messieurs, veuillez respecter cette décision

Salutations

Fait à Brignac le : 23/11/2018

Marie-France BEURTON

